

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil municipal

## DECISION MODIFICATIVE N° 2

## Virements de crédits

Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	8
Nombre de suffrages exprimés	9
Procuration	1
VOTES : Contre	1
Abstention :	1
Date de convocation :	07/11/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le treize novembre, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de DEJEAN Jean Paul, Le Maire.

Objet : Décision modificative N°2 campagne de stérilisation des chats sur la commune

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 615221 : Entretien et réparations sur bâtiments publics	2 000,00 €	
D 622 : Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		1 500,00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>2 000,00 €</b>	<b>1 500,00 €</b>
D 65748 : Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé		500,00 €
<b>TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante</b>		<b>500,00 €</b>

Signataires : BALANSA Jean Louis 2e Adjoint	Absent
BORDIN Fabrice	
CARLES Monique	
DEJEAN Jean Paul - Maire	
EYCHENNE Gilles	
FOURNIE Arièle 1er Adjoint	
LAFFONT Jacqueline	
PAGES Nelly 3e Adjoint	
SOUBIES Sébastien	A donné procuration DEJEAN Jean Paul
SOULA Caroline	
WIJNEN Wilm	Absent

Certifié exécutoire par DEJEAN Jean Paul, Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 14/11/2025 et de la publication le 14/11/2025.

A Gabre, le 13/11/2025.

CARLES Monique  
Secrétaire de séance



ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le Maire

